



VIA PRÉVENTION

Entreposage

Conduite préventive des chariots élévateurs — Formation avancée

Plan de cours — Formation

Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activités qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »

Le contenu de cette formation est en conformité avec la législation actuelle sur la santé et la sécurité du travail.

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

CONDITIONS PRÉALABLES

Afin d'assurer l'efficacité de nos programmes d'apprentissage, nous croyons nécessaire que les conditions préalables suivantes soient remplies :

Pour le participant ou la participante

- Savoir lire et écrire en français (fonctionnel)

Le conseiller ou la conseillère de Via Prévention peut vous aider dans l'évaluation des conditions préalables, nous vous invitons à communiquer avec nous pour bénéficier de ce service.

CLIENTÈLE VISÉE

Les gestionnaires, coordonnateurs.trices SST, responsables de la formation et les caristes d'expérience.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Habiliter les participants.tes à participer à la gestion des risques liés à la conduite des chariots élévateurs.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Connaître les risques liés à la conduite des chariots élévateurs et les règles d'utilisation sécuritaires.
- Apporter le support formatif pour élaborer un programme de formation sur la conduite préventive des chariots élévateurs.

CONTENU DU COURS

Introduction

- Les accidents
 - Définition « Accident du travail »
 - La prévention des accidents du travail
 - Les accidents et les chariots élévateurs
- La réglementation
 - LSST
 - RSST
 - Norme

- La formation
 - Participants.tes
 - La réglementation
 - Via Prévention
- La prise en charge du chariot
 - L'Inspection du chariot
 - La plaque signalétique
- La circulation
 - Le renversement
 - Les piétons
 - L'environnement de travail
- La manutention de charge
 - Les palettiers
 - Les quais de chargement
 - Le chariot élévateur à poste de conduite élevable
 - Le levage de travailleurs.euses
- La fin de la journée de travail
 - Le stationnement du chariot
 - L'alimentation du chariot

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposé et animation, assistés de matériel audiovisuel et écrit.

MATÉRIEL REMIS AUX PARTICIPANTS.TES

- Manuel du participant
- Documentation d'appoint sur clé USB
- Livret du cariste
- Livret du transpalette
- Examen chariot élévateur
- Exercices chariot élévateur

ÉVALUATION

Examen

DURÉE

14 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS.TES PAR SESSION

4 à 15 participants.tes

TARIF PAR SESSION

Tarif membre		Tarif non-membre	
Présentiel	1 000,00 \$	Présentiel	2 500,00 \$
Zoom	500,00 \$	Zoom	1 250,00 \$

ATTESTATION

Après la formation, Via Prévention enverra par courriel, à l'employeur, une attestation de formation en format PDF au nom de chaque participant et de chaque participante.

L'attestation de formation en format 3" x 2" sera expédiée à l'employeur.

Sur demande, Via Prévention peut expédier des attestations imprimées en format 8,5" x 11" (frais d'impression et d'expédition applicables).